

1- Les moyens d'informations.

- Le Rupismaurien magazine est très réussi. Il est apprécié en particulier par les personnes âgées. Le rythme de 4 par an convient à la majorité, le nombre de page peut être modulé en fonction de l'actualité.
- Le site de la commune est en cours de redéfinition.
- Panneau Pocket application nationale qui permet de recevoir sur son mobile les infos de sa commune. Il faut être vigilant et nettoyer les anciennes pages. Parfaitement adapté à la réception d'informations brèves. Lien de téléchargement sur le site de la commune.
- Afficheur électronique : peu d'intérêt pour une majorité qui s'interroge sur l'esthétique, la dimension gadget, le prix et les dangers pour la circulation, intéressant pour les autres si il est placé au centre du village.

2- Transition Ecologique

- La première réunion de la commission transition écologique qui proposera et mettra en œuvre après validation du CM des actions concrètes de transition écologique sur la commune sera programmée dès que les conditions sanitaires le permettront. 3 participants ont manifesté le souhait de participer à ce groupe sur la fiche remise en séance les autres peuvent le faire par mail mairie.rochemaure@orange.fr
- Des agriculteurs regrettent de ne pas pouvoir récupérer du compost ménager en déchèterie.
- La réduction la collecte le tri le recyclage des déchets est sont le sujet prioritaire à traiter en commission pour la majorité des participants.

3- Foyer Rural

Infos: Association qui a pour objectif le bien vivre ensemble en milieu rural. Le foyer rural donne un cadre juridique permettant de proposer des activités ponctuelles ou régulières, ludiques, culturelles, ou sportives.

Organisation: Un CA porté par des bénévoles avec les représentants des sections 3 participants ont manifesté le souhait de participer au foyer rural sur la fiche remise en séance les autres peuvent demander des précisions ou manifester leur souhait de participer par mail : mairie.rochemaure@orange.fr

4- Comité des fêtes

En cours de réflexion, l'objectif est de permettre une meilleure coordination entre les associations, la commune et les commerçants locaux pour l'organisation d'évènements festifs complémentaires des manifestations organisées par les associations

5- Fibre

Les travaux de déploiement sont terminés, à partir des 23 et 24 mars les premiers foyers éligibles pourront s'adresser à l'opérateur de leur choix pour bénéficier des services très haut débit sur fibre optique.

6 - OPAH

Seule une zone cœur de village est concernée par cette action d'amélioration de l'habitat.

Elle ne concerne pas les dégradations liées au séisme qui doivent être prises en charge par les assurances.

(Ne pas hésiter à insister auprès des assureurs afin d'être entendu)

7 - Déchets

- Certains habitants déposent leurs déchets à côté des poubelles. Ne pourrait-on pas ponctuellement mettre des caméras provisoires afin de verbaliser les contrevenants.
- Pourrait-il y avoir des bennes à encombrants ?

Réponse : *des actions de sensibilisations sont menées auprès des enfants (école, CME) mais aussi à travers des journées de nettoyage. Chacun peut faire preuve de civisme en interpellant et en rassemblant des preuves contre les indécors (La mairie a déjà déposé plusieurs plaintes). Les services communaux passent chaque matin pour ramasser les encombrants laissés à côté des containers.*

La solution benne à encombrants par quartier ne doit pas se substituer aux 2 déchetteries (Le Teil Cruas), elle nécessiterait un tri par les employés municipaux, elle n'est pas envisagée à ce jour. Un travail est en cours avec la communauté de communes ARC afin d'optimiser le positionnement et l'entretien des points de collecte.

Certains habitants proposent de mutualiser les trajets à la déchetterie.

8- Circulation

L'absence de trottoir entre Meysse et le Carrefour Market rend les déplacements piétons dangereux.

La création de nouveaux lotissements pose la question de la circulation au sein de la Cité, l'équipe municipale s'appuiera sur les études déjà réalisées par l'équipe précédente qui serviront de base à un groupe de travail.

9-Divers

- Pourquoi les arbres ont-ils été coupés devant les boulangeries ?

Réponse : *certains étaient tombés sur des véhicules stationnés car malades. Par précaution, les autres également malades, ont été abattus. Il est prévu de replanter mais une réflexion autour de l'aménagement du cœur du village permettra de réfléchir aux essences les mieux adaptées (pour ne pas soulever la chaussée avec les racines, les allergies...)*

COMPTE RENDU CONSEIL DE SECTEUR DU 23/01 10H 12H

- Des explications sont demandées sur l'affaire de la falsification des actes d'Etat Civil sur Rochemaure. Instruction en cours pas d'information possible.
- La Vidéosurveillance ne fait pas partie des attentes de la population de ce secteur.
- Incivilités de plus en plus nombreuses entre la musique électronique à fond ou les bricoleurs matinaux. Des véhicules épaves sont signalés par les habitants.
- Les poubelles mal freinées se retrouvent sur la chaussée à l'entrée de la cité du Barrage
- Voirie : la chaussée s'est affaissée devant le 21 quai du Lavezon. De même malgré la construction d'un trottoir dans le virage, le mur qui soutient la route en direction du Château ne cesse de se fendre et la chaussée de s'affaisser.